

ASSEMBLÉE SYNDICALE SPÉCIALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 18 octobre 2007  
Heure..... 14 h 15  
Lieu..... Local du SPECA

PRÉSENCES — 130 personnes ont signé la feuille des présences

OUVERTURE: — L'assemblée est ouverte à 14 h 15

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'entente FNEEQ/Partie patronale négociante
  - 2.1 Période d'informations
  - 2.2 Décision à prendre

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Hélène Forest propose Robert St-Amour.

Robert St-Amour propose *Jean Karam*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ENTENTE FNEEQ/PARTIE PATRONALE NÉGOCIANTE**

**2.1 Période d'informations**

Annette Gélinas informe l'assemblée que le Syndicat des professeurs du Collège de Valleyfield a adhéré à la FNEEQ en 2006 et ne peut encore profiter des dispositions de la convention FNEEQ puisqu'au moment de l'imposition de la loi 43, ce syndicat était encore à la FAC. Depuis son adhésion à la FNEEQ, de longues négociations ont eu lieu pour corriger cette situation et récemment une entente est intervenue en ce sens, entente qui reçoit l'accord du syndicat local et qui est recommandée par le regroupement cégep à l'ensemble des syndicats des cégeps de la FNEEQ en application de la règle du 50% + 1.

**2.2 Décision à prendre**

**Recommandation 1**

Que l'assemblée syndicale du SPECA entérine l'entente de principe intervenue entre la FNEEQ et le CPNC concernant la convention collective du Syndicat des professeurs du Collège de Valleyfield et celle des syndicats des cégeps de la FNEEQ.

Proposée par Robert St-Amour  
Appuyée par Jean-François Dubuc  
**Adoptée à l'unanimité**

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 14 h 30.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

présidente

\_\_\_\_\_

secrétaire